

Lecture & personnes âgées

Lecture & personnes âgées

guide pratique à l'usage des bibliothécaires

guide pratique
à l'usage des bibliothécaires



Soutien de Savoie-biblio aux bibliothèques :

- conseil, accompagnement de la mise en place du projet
- formation
- prêt de livres en gros caractères
- mise à disposition d'ouvrages du fonds professionnel sur la lecture et les personnes âgées
- mise en contact avec d'autres bibliothèques ayant des actions du même type
- conseils en matière de choix d'ouvrages
- aide à la rédaction de convention de partenariat

Contact :

Votre bibliothécaire de secteur et/ou
Claire Burghgræve
Tel : 04 50 09 70 62
Courriel : claire.burghgræve@savoie-biblio.com

Adresse :

Savoie-biblio - BP 42
74 371 Pringy Cédex
www.savoie-biblio.com



2005



Lecture & personnes âgées

guide pratique
à l'usage des bibliothécaires



Sommaire

1/ Personnes âgées vivant... **en établissement**

• 1. Les questions préalables	p. 4
• 2. Quelles actions proposer	p. 5
• 3. Les moyens	p. 6
• 4. Calendrier	p. 6
• 5. Information autour de cette action	p. 7
• 6. Evaluation	p. 7

2/ Personnes âgées vivant... **à domicile**

• 1. Les questions préalables	p. 8
• 2. Quelles actions proposer	p. 8
• 3. Les moyens	p. 10
• 4. Calendrier	p. 10
• 5. Information autour de cette action	p. 10
• 6. Evaluation	p. 10

La vieillesse est une étape importante dans la vie d'une personne, étape sur laquelle notre société porte un regard souvent très négatif.

Oui, la vieillesse peut entraîner des difficultés, une perte d'autonomie, de relations, de repères.

Mais la vieillesse c'est aussi l'âge d'or, le temps retrouvé, l'histoire de nos racines, le maintien des repères, l'expérience acquise, une certaine distance avec les choses...

La lecture peut, par les textes eux-mêmes, mais aussi par les échanges qu'elle suscite, aider à prévenir les difficultés que peut rencontrer la personne âgée (stimulation intellectuelle, préservation de la mémoire...) ; elle peut aussi créer un lien social et une insertion dans la vie culturelle de la commune.

La lecture, basée sur une relation de plaisir, est ainsi un formidable outil d'échanges entre les générations !

Ce guide pratique est un outil destiné aux équipes des bibliothèques qui souhaitent mettre en place une action destinée aux personnes âgées, sans apporter des réponses toutes faites, mais en faisant émerger les aspects et questions à prendre en compte.

A chaque bibliothèque ensuite de trouver les réponses, les formules et les solutions, qui dépendent des personnes impliquées, du contexte local, des partenaires, etc.

L'idée du groupe qui a travaillé à la rédaction de ce document, est que ce type d'action ne peut pas être mis en place par la bibliothèque seule ; il s'agit de créer un partenariat avec un service municipal, un établissement, une association, travaillant au quotidien avec les personnes âgées. Ce partenaire aura la connaissance et l'expérience du travail auprès des personnes âgées et la bibliothèque apportera alors sa compétence et ses connaissances du livre et de la lecture.

1/Personnes âgées vivant... en établissement

Questions préalables

• **Se demander** quelles sont les raisons pour lesquelles la bibliothèque souhaite mettre en place une action en direction des personnes âgées.

S'agit-il d'une demande de la mairie, d'une démarche personnelle d'une personne de l'équipe ?

• **Déterminer les objectifs de la bibliothèque.**

Ce projet, même s'il est porté par une personne de l'équipe, doit être intégré dans l'activité de la bibliothèque comme un réel projet de service ; il est préférable d'être au moins trois personnes impliquées, afin de pouvoir intervenir à deux pour les animations, et d'avoir une personne disponible pour pallier une absence.

• **Identifier l'établissement** concerné, sa tutelle, son fonctionnement, et l'interlocuteur de la bibliothèque.

• **Rédiger un projet**, même court, présentant la bibliothèque, ses objectifs dans cette action et ce qu'elle propose. Ce projet servira de base de discussion avec l'établissement.

• **Vous pouvez demander le projet de l'établissement**

Il s'agit d'un document donnant les orientations destinées à améliorer la qualité de vie des résidents.

• **Repérer**, identifier d'autres éventuels partenaires.

• **Rencontrer la direction** de l'établissement avec votre projet précis et écrit. Mettre en regard les attentes, objectifs et contraintes de la bibliothèque et de l'établissement. Ne pas sous-estimer les détails pratiques.

• **Rencontrer si possible**, le personnel pour vous présenter, vous et le projet. L'adhésion du personnel vous facilitera les choses et permettra aussi que vos interventions soient relayées au quotidien.

En Savoie, il sera nécessaire de veiller au respect des objectifs du schéma départemental, notamment, il faudra que l'action entreprise s'ouvre vers l'extérieur, et s'adresse aussi aux personnes âgées à domicile de la commune ou du canton (selon l'établissement).

• **Formaliser votre partenariat**, par une convention ou autre type de document (Savoie-biblio peut vous proposer un modèle à adapter) qui sera signé par l'établissement

et la tutelle de la bibliothèque (signé donc par le maire ou le président de l'association gérant la bibliothèque).

Quelles actions proposer ?

Le détail des actions proposées devra être repris dans la convention

• **Prêt de livres à l'établissement ou directement aux résidents :**

La bibliothèque fait-elle le prêt aux résidents lors de ses visites ? une personne de l'établissement assure-t-elle des permanences régulières auprès des résidents ? (ou bien un résident ou un membre du personnel ?) nombre de livres ? durée de prêt ?

Ne pas limiter votre offre aux livres de terroir, pensez à d'autres types de romans, par exemple les romans policiers !

Penser à l'intérêt que peuvent avoir les documentaires et les revues, qui touchent tous les domaines de la connaissance, et représentent ainsi un lien important avec le monde contemporain. Vous pouvez tout tenter... proposer des livres d'art, des bandes dessinées... !

Ne pas négliger le problème du poids des livres, de leur format et

de la grosseur des caractères qui peuvent parfois être un réel obstacle. Penser aussi aux supports audio (cassettes, disques compacts), soit musicaux, soit de textes enregistrés (textes littéraires, émissions de radio, documentaires, théâtre radiophonique, ...)

• **Séances de lecture à voix haute** : réfléchir à la périodicité, la durée, le nombre de participants ? (toujours les mêmes ? uniquement les personnes vraiment motivées ou bien groupe plus ouvert ?) le lieu, le matériel nécessaire (table, lampe, etc), qui va chercher les résidents dans leur chambre ? quel membre du personnel assiste à la séance ? (présence indispensable pour s'occuper des personnes qui ont besoin de sortir pendant la séance ou pour gérer divers problèmes). Prévoir des intermèdes musicaux ? un débat ? des échanges ? un goûter ?

Dans les séances de lecture on peut inclure la lecture du journal, favorisant ainsi un lien social.



1/Personnes âgées vivant... en établissement



• **Écriture de souvenirs.** Il peut être proposé aux personnes de mettre par écrit leurs souvenirs, et d'animer ainsi un atelier d'écriture ; il est aussi possible parfois de faire écrire les personnes âgées sur autres choses que leurs souvenirs, et de proposer des "jeux d'écriture". S'agit-il de séances complémentaires de celles de lecture ? ou s'y substituant ? qui anime ? quelles compétences ou formation cela nécessite ? quelle valorisation ensuite de ces textes ?

• Présentation de livres

A envisager en alternance avec les séances de lecture ? ou alors avant ou après chaque séance de lecture ? combien de livres présenter ? quel type de livres ? (attention au poids des livres ! les livres lourds pourront être présentés sur une table pour pouvoir être consultés facilement)

• Accueil des personnes âgées à la bibliothèque :

Réfléchir à la périodicité, la durée, au type d'animation proposée, à la participation ou non de l'ensemble de l'équipe de la bibliothèque. Proposer plutôt un accueil spécifique, pendant lequel vous pourrez être disponible pour les personnes. Par la suite, certaines pourront

venir pendant les plages d'ouverture au public, de façon à favoriser les relations entre les générations. Organiser une visite de la bibliothèque, une présentation de l'équipe et de manière simple l'ensemble de l'offre de la bibliothèque.

Bien entendu, cela signifie que les conditions d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite soient remplies !

• Moyens

Lister les moyens dont vous disposez pour mener à bien cette action : nombre de personnes pouvant s'impliquer et leur temps disponible, collections, budget. Vous pouvez aussi envisager dès le départ, l'évolution des besoins dans le temps.

• Calendrier

Prévoyez un calendrier avec des échéances, afin de planifier dans le temps vos interventions, et de permettre l'implication progressive de la bibliothèque. Par exemple, vous pouvez commencer uniquement par des séances de lecture, et envisager le prêt ultérieurement.

• Information autour de cette action

• **Définir qui informe les résidents**, qui rédige et met en page les affiches ?

• A l'extérieur

Faire passer l'information dans la presse écrite, le bulletin municipal ; penser aussi aux clubs du 3e âge qui peuvent relayer cette information, aux associations travaillant auprès de personnes âgées. Penser aussi à informer les lecteurs habituels de la bibliothèque.

• Après du personnel de l'établissement

il est important que le personnel soit associé à une action d'animation au sein de l'établissement, et qu'il y trouve sa place (il peut être associé au prêt de livres, participation aux séances de lecture à haute voix, etc.)

• Après des familles

voir quel est le lieu d'affichage le plus approprié et le plus consulté dans l'établissement.

• Au conseil de la vie sociale

Il s'agit d'une instance consultative composée de résidents, de leurs familles et du personnel ; elle peut apporter un soutien et peut-être se mobiliser pour aider les actions envisagées.

• Evaluation

• **Prévoir un bilan annuel** (définir qui en aura l'initiative) avec l'établissement.

Ne pas hésiter à faire part de vos difficultés et à réviser vos objectifs si nécessaire.

Prévoir aussi des rencontres plus fréquentes avec l'établissement, surtout au début, de manière à échanger sur le déroulement de l'action, et sur votre relation et vos éventuelles difficultés avec les personnes âgées.



2/Personnes âgées vivant... à domicile



Questions préalables

• **Se demander** quelles sont les raisons pour lesquelles la bibliothèque souhaite mettre en place une action en direction des personnes âgées.

S'agit-il d'une demande de la mairie, d'une démarche personnelle d'une personne de l'équipe ?

• **Déterminer les objectifs de la bibliothèque** ; ce projet, même s'il est porté par une personne de l'équipe, doit être intégré dans l'activité de la bibliothèque comme un réel projet de service ; il est préférable d'être au moins trois personnes impliquées, afin de pouvoir intervenir à deux pour les animations, et d'avoir une personne disponible pour pallier une absence.

• **Identifier le partenaire** le plus pertinent par rapport au projet et au contexte, sa tutelle, son fonctionnement, et l'interlocuteur de la bibliothèque (CCAS, ADMR, association d'aide à domicile, etc) et éventuellement les autres partenaires.

• **Rédiger un projet**, même court, présentant la bibliothèque, ses objectifs dans cette action et ce qu'elle propose. Ce projet servira de base de discussion avec le partenaire.

• **Rencontrer le partenaire** avec un projet précis et écrit. Mettre en regard ses attentes, objectifs et contraintes avec ceux de la bibliothèque. Ne pas sous estimer les détails pratiques.

• **Rencontrer si possible**, les personnes qui interviennent au domicile des personnes âgées pour vous présenter, vous et le projet.

• **Formaliser votre partenariat**, par une convention ou autre type de document (Savoie-biblio peut vous proposer un modèle à adapter) qui sera signé par l'établissement et la tutelle de la bibliothèque (signé donc par le maire ou le président de l'association gérant la bibliothèque).

Quelles actions proposer ?

Le détail des actions proposées devra être repris dans la convention

Le plus souvent, ce dont la personne âgée a véritablement besoin, c'est de temps pour échanger, discuter, rompre l'isolement. Il s'agit donc moins d'une action de "portage de livre" que d'une "bibliothèque à domicile", pour laquelle il est indispensable

de bien prendre en compte le temps nécessaire à ces échanges.

Prêt de livres aux personnes âgées

Est-ce exclusivement l'équipe de la bibliothèque qui fait le prêt ? ou peut-il être fait par une personne intervenant régulièrement au domicile de la personne âgée ?

nombre de livres ? durée de prêt ? ne pas limiter votre offre aux livres de terroir, pensez à d'autres types de romans, par exemple les romans policiers !

Pensez à l'intérêt que peuvent avoir les documentaires et les revues qui touchent tous les domaines de la connaissance, et représentent ainsi un lien important avec le monde contemporain, Vous pouvez tout tenter... proposer des livres d'art, des bandes dessinées... !

Ne pas négliger le problème du poids des livres, de leur format et de la grosseur des caractères qui peuvent parfois être un réel obstacle.

Pensez aussi aux supports audio (cassettes, disques compacts), soit musicaux, soit de textes enregistrés (textes littéraires, émissions de radio, documentaires, théâtre radiophonique ...)

Lecture à voix haute

Il est délicat de faire de la lecture à haute voix de roman ou autre texte littéraire au domicile d'une personne, de manière individuelle ; par contre, il peut être très apprécié que vous puissiez lire le journal à une personne qui a des déficiences visuelles.

Présentation de livres

Vous pouvez présenter de nouveaux livres, parmi lesquels la personne âgée pourra choisir. Pensez aussi à présenter de "beaux livres", livres de photos, livres d'art, que vous pourrez feuilleter ensemble.

Réfléchir au nombre et type de livres à présenter.

Accueil des personnes âgées à la bibliothèque

Envisager des moments de rencontre à la bibliothèque entre les personnes âgées vivant à domicile, si bien sûr les conditions de transport et d'accessibilité sont remplies.

Certains services d'aides à domicile communaux ou privés acceptent de transporter les personnes âgées et cela peut rentrer dans leur mission.

Déterminer la périodicité, la durée de la séance, le type d'animation proposer, la participation de

,10'

2/Personnes âgées vivant... à domicile

l'ensemble de l'équipe de la bibliothèque ?

Proposer plutôt un accueil spécifique, pendant lequel vous pourrez être disponible pour les personnes. Par la suite, certaines pourront venir pendant les plages d'ouverture au public, de façon à favoriser les relations entre les générations.

Organiser une visite de la bibliothèque, une présentation de l'équipe, et de manière simple, de l'ensemble de l'offre de la bibliothèque.

Information autour de cette action

• Sur la commune

Faire passer l'information dans la presse écrite, le bulletin municipal ; penser aussi aux clubs du 3e âge qui peuvent relayer cette information, aux associations ou services travaillant auprès de personnes âgées. Pensez aussi à informer les lecteurs habituels de la bibliothèque.

• Auprès du personnel d'aide à domicile

Il est important que les personnes intervenant quotidiennement au domicile des personnes âgées

soient associées à cette action (ou du moins informées), car elles pourront en discuter lors de leurs visites avec les personnes concernées.

Evaluation

Prévoir un bilan annuel avec la structure partenaire (déterminer qui en aura l'initiative).

Prévoir aussi des rencontres plus fréquentes avec le partenaire, surtout au début, de manière à échanger sur le déroulement de l'action, et sur votre relation et vos éventuelles difficultés avec les personnes âgées.



Remerciements

Savoie-biblio tient à remercier le groupe de travail «lecture et personnes âgées» dont les membres ont participé à la rédaction de ce document
Bibliothèque municipale de Cervens (Noëlle Apfaltrer)
Bibliothèque municipale d'Evian-les-Bains (Armelle Faucher)
Bibliothèque municipale d'Habère-Lullin (Elisabeth Black)
Bibliothèque municipale d'Habère-Poche (Yves Peyrani)
Médiathèque municipale de Scionzier (Caroline Macheda)

Ce groupe de travail coordonné par Savoie-biblio, crée des outils d'animation (valise thématique, guide pratique) pour l'ensemble des bibliothèques du réseau. Les personnes participant à ce groupe peuvent faire part de leur expérience avec ceux et celles qui le souhaitent.

Les photos de ce document ont été prises par les membres de ce groupe de travail, lors de leurs animations.

Savoie-biblio tient à remercier aussi les personnes qui ont relu, complété ou modifié ce document :

Murielle Schoendoerffer (Médiat Rhône Alpes Grenoble),
Annie Curtelin (conseil général de la Savoie)
et Sylvie Michel, psychologue clinicienne.